



Sylvain LECAT

Commissaire aux comptes

Inscrit auprès de la cour d'appel d'AMIENS

Fédération Française de la Photographie et des Métiers de l'Image

(FFPMI)

Syndicat patronal

Siège social : 24 rue Louis Blanc – PARIS (75010)

SIREN : 319 403 697

<h2>RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS</h2>

Relatif à l'exercice de douze mois
clos le 31 octobre 2019

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fédération Française de la Photographie et des Métiers de l'Image (FFPMI) relatifs à l'exercice de 12 mois clos le 31/10/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Syndicat à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/11/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que **les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.**

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification des documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels n'appellent pas de commentaire particulier.

Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Il appartient au Conseil d'administration d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du syndicat à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le Syndicat ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à BEAUVAIS, le 14/10/2020

Sylvain LECAT

Commissaire aux comptes



COMPTES ANNUELS

BILAN - ACTIF

017302 - FFPMI

Du 01/11/2018 au 31/10/2019

ACTIF	Valeurs nettes au 31/10/19	Valeurs nettes au 31/10/18	Variation	
			en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	26 597	3 553	23 044	649
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillag. indus				
Autres immobilisations corporelles	1 290		1 290	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	500	500		
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	836	836		
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	29 223	4 889	24 334	498
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	16 887	1 604	15 283	953
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés (3)	39 917	49 799	-9 882	-20
Autres (3)	169 604	112 669	56 935	51
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	741 888	895 278	-153 390	-17
Charges constatées d'avance(3)	571	1 212	-641	-53
TOTAL ACTIF CIRCULANT	968 867	1 060 561	-91 695	-9
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	998 089	1 065 450	-67 361	-6

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

017302 - FFPMI

Du 01/11/2018 au 31/10/2019

PASSIF	Valeurs au 31/10/19	Valeurs au 31/10/18	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 0)				
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	912 475	985 610	-73 135	-7
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-37 849	-73 135	35 286	48
SITUATION NETTE	874 626	912 475	-37 849	-4
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	874 626	912 475	-37 849	-4
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques	33 845	33 845		
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS	33 846	33 846		
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)	1 567		1 567	
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Avances et acptes recus sur cdes en cours	30 389	17 794	12 595	71
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	57 165	67 869	-10 704	-16
Dettes fiscales et sociales	172	3 676	-3 504	-95
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	325	23 569	-23 243	-99
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance		6 223	-6 223	-100
TOTAL DETTES	89 619	119 130	-29 512	-25
Ecarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	998 089	1 065 450	-67 361	-6

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques

(3) Dont emprunts participatifs

59 230

1 567

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

017302 - FFPMI

Du 01/11/2018 au 31/10/2019

	Du 01/11/18 Au 31/10/19	% CA	Du 01/11/17 Au 31/10/18	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	113 912	100	19 662	100	94 250	479
Montant net du chiffre d'affaires	113 912	100	19 662	100	94 250	479
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	-7 001	-6			-7 001	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits	14		93		-79	-85
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	106 925	94	19 755	100	87 171	441
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	149 865	132	87 253	444	62 611	72
Impôts, taxes et versements assimilés	-3 504	-3			-3 504	
Salaires et traitements	850	1			850	
Charges sociales						
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	3 151	3	814	4	2 337	287
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	2		600	3	-598	-100
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	150 363	132	88 668	451	61 695	70
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-43 438	-38	-68 913	-350	25 475	37
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

017302 - FFPMI

Du 01/11/2018 au 31/10/2019

	Du 01/11/18 Au 31/10/19	% CA	Du 01/11/17 Au 31/10/18	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 341	1	2		1 339	
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	1 341	1	2		1 339	
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES						
RÉSULTAT FINANCIER	1 341	1	2		1 339	
RÉSULTAT COURANT avant impôts	-42 097	-37	-68 911	-350	26 814	39
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion			23		-23	-100
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS			23		-23	-100
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	-4 248	-4	4 248	22	-8 495	-200
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	-4 248	-4	4 248	22	-8 495	-200
RESULTAT EXCEPTIONNEL	4 248	4	-4 224	-21	8 472	201
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices						
TOTAL DES PRODUITS	108 266	95	19 780	101	88 486	447
TOTAL DES CHARGES	146 115	128	92 915	473	53 200	57
Bénéfice ou Perte	-37 849	-33	-73 135	-372	35 286	48

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées



ANNEXE COMPTABLE



A handwritten signature in black ink is located in the bottom right corner of the page. The signature is cursive and appears to be a stylized name.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

017302 - FFPMI

Du 01/11/2018 au 31/10/2019

Règlement CRC n° 99-03

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

FFPMI

Adresse 12 rue des Métiers
68000 COLMAR

Activité (s) exercée (s)

N° Siret

31940369700059

MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX IMMOBILISATIONS

Immobilisations	V. brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	V. brute à la clôture de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche, dévelop. Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles	20 039	25 794		45 833
Total des immobilisations incorporelles	20 039	25 794		45 833
Terrains Constructions Installations techniques, matériels & outillages Installations générales agencements divers Matériel de transport Autres immobilisations corporelles	2 432	1 691		4 123
Total des immobilisations corporelles	2 432	1 691		4 123
Immobilisations financières				
TOTAL GÉNÉRAL	22 472	27 485		49 956

MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX AMORTISSEMENTS

Amortissements	Durée	Montant début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin de l'exercice
Autres immobs incorporelles		19 976	2 750		22 727
Total des immobilisations incorporelles		19 976	2 750		22 727
Terrains Constructions Inst. techniques, matériels & out. Inst. générales agenc. divers Matériel de transport Autres immobilisations corporelles		2 432	401		2 833
Total des immobilisations corporelles		2 432	401		2 833
TOTAL GÉNÉRAL		22 409	3 151		25 560

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

017302 - FFPMI

Du 01/11/2018 au 31/10/2019

ETAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Créances	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	836		836
Créances de l'actif circulant	209 521	209 521	
Charges constatées d'avance	571	571	
TOTAL GÉNÉRAL	210 928	210 092	836

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Dettes	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et 5 ans au plus	Echéance à plus de 5 ans
Emprunts et dettes assimilées	1 567	1 567		
Fournisseurs et comptes rattachés	57 165	57 165		
Autres dettes	497	497		
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	59 230	59 230		

